



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 3 octobre 2018

Le calendrier des séances du Conseil communal et des assemblées primaires et bourgeoises pour l'année 2019 a été établi. Les assemblées primaires et bourgeoises sont fixées aux lundis 17 juin et 16 décembre.

M. Pierre-Alain Jacquier souhaitant anticiper sa retraite, quittera le service de l'entretien le 31 décembre 2018. Nous le souhaitons une heureuse et agréable retraite.

Le Conseil communal a adjugé au consortium << Evéquoz SA - Christian Jean - Terco SA » les travaux de terrassement et travaux spéciaux du projet de nouveau quartier au centre du village de St-Germain. Les forages géotechniques ont été adjugés à l'entreprise ISR Injectobohr.

Des animations seront proposées tout au long de l'année 2019 pour marquer les anniversaires de plusieurs bâtiments communaux :

40ans – centre scolaire de Moréchon

30ans – centre sportif de Moréchon et home de Zambotte

20ans – centre culturel Le Baladin

Ces animations seront ponctuées par les journées des 6 et 7 septembre avec, en autres, l'inauguration de la zone de détente et de sports de Oure.

Des informations plus détaillées seront communiquées ultérieurement.

La date du dimanche 24 mars 2019 a été retenue pour la cérémonie de remise des mérites et mentions sportifs et culturels 2018.

Le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Luyet Constructions Métalliques SA le changement des fenêtres et portes extérieures des bâtiments scolaires de Moréchon 1.

Le Conseil communal décide de prendre en charge la totalité des frais nécessaires au remplacement de la surface de jeu des courts de tennis.

Le Conseil communal a donné son accord à l'organisation « Défi des stations » pour traverser le territoire communal le 10 août 2019.

Le Conseil communal a décidé, pour répondre à la demande des personnes travaillant le week-end, d'effectuer une rocade pour l'horaire de la déchetterie du Pécolet, avec l'ouverture le lundi après-midi et la fermeture le mercredi matin, cette matinée étant très peu fréquentée. Cette rocade interviendra au 1er janvier 2019.

Le Conseil communal a autorisé le Musée de la nature à réaliser, à ses frais, les interventions nécessaires pour retirer de leur environnement naturel des coraux fossilisés, dans la région du Sanetsch.